



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84287>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-84287**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CHU Amiens Picardie (Etablissement support du GHT Somme Littoral Sud)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : DISPOSITIFS MEDICAUX POUR ABORD NEUROCHIRURGICAL

**Description** : DISPOSITIFS MEDICAUX POUR ABORD NEUROCHIRURGICAL

**Identifiant de la procédure** : bd66f0b8-6763-436a-b509-f9f3fb5ab6c3

**Avis précédent** : 44745604-0964-4e37-99ab-188510ae8226-01

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le contrat est un accord-cadre à bons de commandes conclu sans minimum et avec maximum en quantité selon les lots. Les maximums sont exprimés en quantité pour tous lots avec application d'un pourcentage au regard des quantités totales estimées à l'annexe 1 au CCAP « Quantités maximum par lot ». En application des articles R R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord cadre à bons de commande mono-attributaire ou multi-attributaires (uniquement concernant les lots 5, 25, 30, 36, 40 et 41 conformément à l'article 2.5 du CCAP). Concernant les lots 16, 22, 27 et 29 : L'accord cadre est conclu pour une période initiale à compter du 01/04/2024 (ou de sa notification si ultérieure) jusqu'au 30/09/2024 et reconductible 3 fois 12 mois par tacite reconduction à sa date d'anniversaire sans que la durée totale de l'accord cadre ne puisse excéder 4 ans. Concernant le lot 1 : L'accord cadre est conclu pour une période initiale à compter du 12/05/2024 (ou de sa notification si ultérieure) jusqu'au 30/09/2024 et reconductible 3 fois 12 mois par tacite reconduction à sa date d'anniversaire sans que la durée totale de l'accord cadre ne puisse excéder 4 ans. Concernant les autres lots : L'accord cadre est conclu pour une période initiale à compter du 01/10/2024 (ou de sa notification si ultérieure) jusqu'au 30/09/2025 et reconductible 3 fois 12 mois par tacite

reconduction à sa date d'anniversaire sans que la durée totale de l'accord cadre ne puisse excéder 4 ans. Le choix de l'offre économiquement plus avantageuse sera effectué, conformément aux dispositions des articles R 2152-6 à R 2152-8 du Code de la commande publique, en fonction des critères suivants pondérés : Concernant l'ensemble des lots sauf les lots 26, 33, 37, 41 : - QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné. - QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5 % Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ». - ECONOMIQUE : 30 % Concernant les lots 26, 33, 37, 41 : - QUALITE TECHNIQUE : 75 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné. - QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5 % Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ». - ECONOMIQUE : 20 %

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 2.1.4 Informations générales

**Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)**

**Informations complémentaires :** Le lot 7 est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général tenant à la disparition du besoin, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Les lots 10, 27, 50, 51, 54 sont déclarés sans suite pour motif d'infructuosité tenant à l'absence d'offre, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Ces lots seront relancés en marché sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément à l'article R2122-2 du Code de la commande publique. Les lots 29, 45, 55 pour motif d'infructuosité tenant à l'irrégularité des offres reçues, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Par ailleurs, le pouvoir adjudicateur souhaitant modifier substantiellement le dossier de consultation des entreprises afin de permettre une réponse plus adaptée au besoin, ces lots feront prochainement l'objet d'une relance en appel d'offres ouvert.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0029

**Titre :** Cage cervicale de corporectomie

**Description :** Cage cervicale de corporectomie

**Identifiant interne :** 29

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale** ( cpv ): 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5% Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0027

**Titre :** Cage cervicale antérieure conditionnée sterile premontée sur le porte implant avec substitut osseux premonté - mise à disposition ancillaire de pose et fantomes a UU

**Description :** Cage cervicale antérieure conditionnée sterile premontée sur le porte implant avec substitut osseux premonté - mise à disposition ancillaire de pose et fantomes a UU

**Identifiant interne :** 27

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

##### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

##### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5% Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0055

**Titre :** Fiduciaire pour radiochirurgie ou radiofréquence compatible Cyberknife

**Description :** Fiduciaire pour radiochirurgie ou radiofréquence compatible Cyberknife

**Identifiant interne :** 55

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5% Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

**Titre :** Connecteur pour Cathéter Ventriculaire Interne plastique

**Description :** Connecteur pour Cathéter Ventriculaire Interne plastique

**Identifiant interne :** 7

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5% Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les

mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0045

**Titre :** Dispositifs médicaux pour cyphoplastie par ballonnet

**Description :** Dispositifs médicaux pour cyphoplastie par ballonnet

**Identifiant interne :** 45

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5% Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours** : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif d'Amiens

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0051

**Titre** : Dispositifs de guidage et forage pour stimulation cérébrale profonde

**Description** : Dispositifs de guidage et forage pour stimulation cérébrale profonde

**Identifiant interne** : 51

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5% Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0050

**Titre :** Tubes d'insertion electrode

**Description :** Tubes d'insertion electrode

**Identifiant interne :** 50

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5% Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les

mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

**Titre :** Cathéter de neuro-endoscope avec ballonnet compatible avec connecteur Luer

**Description :** Cathéter de neuro-endoscope avec ballonnet compatible avec connecteur Luer

**Identifiant interne :** 10

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

##### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

##### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5% Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0054

**Titre :** Dispositifs pour stimulation du nerf phrénique

**Description :** Dispositifs pour stimulation du nerf phrénique

**Identifiant interne :** 54

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5% Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif d'Amiens

## Section 6 - Résultats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0054

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0027

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0055

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0045

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0029

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0051

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

#### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0050

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

#### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : CHU Amiens Picardie (Etablissement support du GHT Somme Littoral Sud)

**Numéro d'enregistrement** : 268 000 148 00018

**Ville** : Amiens

**Code postal** : 80000

**Pays** : France

**Adresse électronique** : Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

**Téléphone** : 0322088630

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Numéro d'enregistrement** : 17800005500016

**Ville** : Amiens

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-amiens@juradm.fr

**Téléphone** : 03 22 33 61 70

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : ddff00fe-4735-41f3-acd3-10ba409246ec - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 17/07/2024 à 11:03

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17/07/2024